



les PRIX
de la FONDATION
SIGNATURE
2022

PRIX DE L'ART DU JARDIN

DOSSIER DE PRESSE



FONDATION SIGNATURE
INSTITUT DE FRANCE



Un événement organisé
dans le cadre de la présidence
française du Conseil
de l'Union européenne





Sommaire

« Rendez-vous aux jardins » *page 3*
« Label Jardin remarquable »

La Fondation Signature *page 4*
Institut de France

Présentation du Prix de l'Art du Jardin *page 5*

Le Jury *page 6*

MARIE-HÉLÈNE BÉNÉTIÈRE

NICOLAS CHAUDUN

STÉPHANIE DE COURTOIS

MICHEL DESVIGNE

NATHALIE DE HARLEZ DE DEULIN

ASTRID DE LA FOREST, *membre de l'Académie des beaux-arts*

NATALIA LOGVINOVA SMALTO

ALAIN CHARLES PERROT, *membre de l'Académie des beaux-arts*

MICHÈLE QUENTIN

Délibérations du Jury *page 13*

Lauréat 2022 *page 14*

Communiqué de Presse *page 16*

www.fondation-signature.org

 Instagram

 LinkedIn

 Twitter

 Chaîne Youtube



« Jardin remarquable »



Pour cette 19e édition qui aura lieu les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2022, le ministère de la Culture vous donne Rendez-vous aux jardins pour explorer un thème au cœur des enjeux environnementaux « Les jardins face au changement climatique ».

Véritable éveil des sens au cœur du printemps, les Rendez-vous aux jardins invitent, chaque année, petits et grands, néophytes et passionnés, à découvrir la richesse et la diversité du patrimoine vert.

L'édition 2022 propose de réfléchir aux effets du changement (modification de la palette végétale, mutation du rythme des saisons, floraisons précoces, apparition de nouveaux parasites...) et d'échanger avec les professionnels autour des actions mises en œuvre pour adapter les pratiques de jardinage à ces bouleversements, afin que les jardins demeurent des réserves de biodiversité pour le bien-être de l'homme et de l'ensemble du vivant.

Ce sont plus de 2 200 parcs et jardins, publics et privés, en France qui ouvriront leurs portes et proposeront de nombreuses animations et rencontres avec les propriétaires et les professionnels : visites guidées, balades sensorielles ou naturalistes, démonstrations de savoir-faire, circuits de jardins, promenades musicales, jeux/concours, animations théâtrales etc... Cet événement culturel permet également de sensibiliser les visiteurs aux actions mises en œuvre, par le ministère de la Culture, les collectivités territoriales et les propriétaires, pour conserver, restaurer, créer, valoriser des jardins, et transmettre des savoirs et des savoir-faire.

Éveil des sens et des consciences cette nouvelle édition des Rendez-vous aux jardins promet une promenade poétique et engagée.

<https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>



Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture et donne lieu à des avantages divers et notamment à une signalisation sur les routes et autoroutes.

La mise en place du label « Jardin remarquable » répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus. Ce label d'État, attribué pour 5 ans renouvelable, répond à des critères d'exigence et de qualité sur la composition (organisation des espaces), l'intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables (eau, fabriques, architectures végétales...), l'intérêt botanique, l'intérêt historique, l'accueil des publics et l'entretien dans le respect de la qualité environnementale. Il tient compte de la diversité des parcs et jardins et peut concerner des jardins petits ou étendus, historiques ou contemporains et de tous les styles.

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Jardin-remarquable>

LA FONDATION SIGNATURE INSTITUT DE FRANCE

La Fondation Signature, créée par Natalia Logvinova Smalto en hommage à son mari le grand couturier Francesco Smalto, a pour but de soutenir de jeunes créateurs et des projets innovants pluridisciplinaires. Récompenser, distinguer et révéler les jeunes talents et des projets d'excellence dans différents domaines culturels, constituent les principales missions de la Fondation, qui apporte aussi son concours à toute action d'intérêt général et culturel.

Conformément à la volonté de sa fondatrice, la Fondation déploie ses activités sur le territoire français, avec une dimension à l'international, et favorise par ses actions philanthropiques l'essor de talents et de richesses culturelles.

La Fondation Signature, abritée à l'Institut de France, s'engage comme mécène auprès de Paris Musées - Petit Palais, de l'Opéra de Paris et de l'Arop, du musée national du château de Malmaison et de l'École Duperré, du théâtre national de l'Opéra Comique, de l'ensemble Paris Mozart Orchestra.

À travers ses prix annuels, Prix des Musiciens, Prix de l'Art du Jardin, Prix Fabuleuse Signature, la Fondation Signature et sa fondatrice aident par ailleurs de jeunes prodiges à se faire connaître sur les scènes les plus prestigieuses, des concepteurs de jardins admirables à magnifier la nature, et des jeunes femmes artistes à promouvoir leurs talents. 

Les médailles de la Fondation Signature, conçues comme des bijoux par Natalia Logvinova Smalto, sont des distinctions qui s'ajoutent aux Prix de la Fondation comme des marques honorifiques qui conserveront longtemps le souvenir des récompenses attribuées. La face de la médaille porte le FS des initiales de la Fondation Signature, en pierre lapis lazuli et or. Au verso, les plaques en or sont symbolisées par l'art du jardin, l'art musical et le talent au féminin. Chacune des médailles est marquée d'un poinçon numéroté. 



Correspondance :
57, bld du Commandant Charcot
92200 Neuilly-sur-Seine

Siège :
23, quai de Conti - 75006 Paris

+33 (0)7 78 19 51 10
contact@fondation-signature.org

www.fondation-signature.org



Présentation du Prix

PRIX DE L'ART DU JARDIN 2022

FONDATION SIGNATURE
INSTITUT DE FRANCE

MINISTÈRE DE LA CULTURE



Un événement organisé
dans le cadre de la
présidence française
du Conseil de l'Union
européenne



Lancé en 2020, en partenariat avec le ministère de la Culture, par la Fondation Signature, le Prix de l'Art du Jardin récompense un parc ou un jardin français ayant obtenu le label « Jardin remarquable ». Il a pour ambition d'encourager la créativité et de soutenir des talents dans le domaine des jardins d'exception.

Le Prix de l'Art du Jardin 2022 de la Fondation Signature est un formidable clin d'œil à son inscription à l'agenda de la **Présidence française de l'Union Européenne**, aux souhaits du ministère et à la raison d'être de la création récente de l'Association des **Amis des Jardins Remarquables Européens** (AAJRE) : étendre le label « Jardin remarquable » en Europe et en faire un moyen de valorisation touristique des plus de 450 jardins labellisés en France et de la vingtaine labellisée ou en cours de labellisation en Wallonie.

Les dossiers sont présentés à un jury présidé par la fondatrice Natalia Logvinova Smalto et composé d'éminentes personnalités du monde des arts, de l'architecture et du paysage. Le nom du lauréat est proclamé chaque année lors de l'évènement « Rendez-vous aux jardins » organisé par le ministère de la Culture.

La Fondation Signature, abritée à l'Institut de France, favorise par ses actions philanthropiques l'essor de talents et de richesses culturels dans différents domaines, dont les jardins d'exception.

Par ce Prix, la Fondation contribue à la reconnaissance d'un talent et le soutient en le récompensant par une dotation financière et une médaille d'art. Les lauréats entrent dans le Cercle des Talents de la Fondation Signature. 

“ *Lioubov Andréevna : (...) Songez que je suis née ici, que mon père, ma mère, mon grand-père vivaient ici : j'aime cette maison. Sans la Cerisaie je ne comprends pas ma propre vie et, s'il faut vraiment vendre, qu'on me vende avec le jardin...* ”

La Cerisaie (acte III), ANTON TCHEKHOV



Le Jury



Marie-Hélène Bénétière

Marie-Hélène Bénétière est historienne de l'art des jardins. Ingénieur d'étude, elle est chargée de mission pour les parcs et jardins au ministère de la Culture. Après ses études universitaires qui l'ont amenée, en 1986, à travailler sur les jardins du XVIII^e siècle, sujet qu'elle n'a plus quitté depuis, elle a réalisé des pré-inventaires de jardins dans plusieurs régions de France. En 1992, elle entre au « Bureau de la méthodologie » de l'Inventaire général du patrimoine pour y rédiger « le vocabulaire du jardin », un outil méthodologique de la collection « Principes d'analyse scientifique ». Ces travaux sont publiés en 2000 sous le titre *Jardin : vocabulaire typologique et technique* (Éd. du patrimoine).

Auteur de plusieurs ouvrages (*Promenade dans l'histoire des jardins*, 2002 ; *La Clé du jardin*, 2003 ; *Jardins en Alsace : quatre siècles d'histoire* (co-direction avec Frédérique Boura), 2010), Marie-Hélène Bénétière a également publié de nombreux articles concernant le patrimoine des jardins. Depuis 2006, elle assure l'organisation et l'édition scientifique des actes des journées d'étude organisées dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins ». Directrice de la rédaction de *Polia, Revue de l'art des jardins*, elle collabore à *In situ revue des patrimoines* et représente le ministère de la Culture au ministère de l'Agriculture pour les questions de ressources phylogénétiques.

Elle a enseigné l'histoire de l'art des jardins dans les universités de Lyon II et Paris I, et les écoles d'architecture de Versailles et Marseille.

Plus récemment, elle a participé à la mise en place d'un réseau d'institutions en charge des jardins, « HEREIN au jardin », abrité par le Conseil de l'Europe, au projet ERASMUS + « Échanges de savoirs et de savoir-faire dans les jardins historiques » et à un thésaurus multilingue européen d'une centaine de mots pour décrire les jardins. Elle est à l'origine de l'ouverture à l'Europe de la manifestation « Rendez-vous aux jardins ».  Photo DR



Nicolas Chaudun

Nicolas Chaudun naît à Paris, où il étudie le droit et l'histoire de l'art, avant de d'effectuer un long séjour en Afrique équatoriale. Il commence sa carrière d'éditeur d'art chez Aymery Somogy en 1988. Il rejoint trois ans plus tard *Beaux Arts magazine*, dont il devient directeur de la rédaction en 1996. En 1999, il participe à la fondation des Éditions Phileas Fogg, il crée peu après les Éditions Nicolas Chaudun. Le nouveau catalogue aborde indistinctement tous les domaines de l'histoire de l'art, avec, toutefois, une prédilection pour l'architecture et la photographie. Nicolas Chaudun cède son entreprise en 2013 pour se concentrer sur son activité d'auteur.

Dès 1992, il publie un premier roman, *Le Siège*. Ses livres explorent à peu près tous les champs de l'expression littéraire, depuis le pamphlet (*Le Paysage, les ploucs et moi*), jusqu'au recueil de nouvelles (*Des nouvelles du front*), en passant par l'essai (*La Majesté des centaures*) ou la biographie (*Hausmann, Georges Eugène, préfet baron de la Seine ; Un centaure au Crépuscule - Alexis L'Hotte*).

C'est cependant dans le registre du récit historique (*L'Été en enfer, Le Brasier, La Nuit des aventuriers*) « qu'il apporte une originalité et un talent sans pareil » (magazine *Lire*). *L'Été en enfer* a été plusieurs fois primé, et *Le Brasier* élu meilleur livre d'histoire de l'année 2015 par le magazine *Lire*.

Nicolas Chaudun est également l'auteur et le réalisateur de documentaires télévisés, notamment de *Paris au beau temps des équipages, Le Pré des anges* ou *Dandysme, le mal ultra* (Histoire TV). Il a été



commissaire scientifique de deux expositions principalement consacrées aux relations entre l'homme et le cheval dans la société occidentale (« Voilà les Delton », musée de la Chasse et de la nature, 2015 ; « Des chevaux et des hommes - la collection Émile Hermès », musée de Pointe à Callières, Montréal, Canada, 2016). Nicolas Chaudun a dirigé les éditions de l'Esplanade de 2014 à 2021.  Photo DR

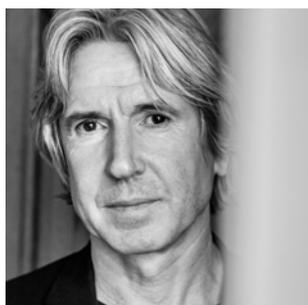


Stéphanie de Courtois

Stéphanie de Courtois est maîtresse de conférence et enseigne au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles où elle co-dirige le Master 2 Jardins historiques, Patrimoine, Paysage. Après sa thèse de doctorat sur la figure du paysagiste Édouard André (1840-1911), elle poursuit ses recherches sur les concepteurs de parcs et jardins en Europe.

Elle étudie en particulier le patrimoine paysager des XIX^e et XX^e siècles et contribue à sa meilleure prise en compte, notamment par ses engagements dans différentes instances en France, dont ICOMOS France et la Commission nationale de l'architecture et du Patrimoine. Elle coordonne l'axe Patrimoine, héritage et création du laboratoire de recherches de l'ENSAV, menant notamment avec des équipes pluridisciplinaires des diagnostics historiques et paysagers de parcs en France.

Ses récentes publications comprennent *Esthétique du jardin paysager allemand*, 2018 et *Hermann von Pückler-Muskau: Aperçus sur l'art du jardin paysager assortis d'une Description détaillée du parc de Muskau*, 2014, tous deux avec Marie-Ange Maillet et Eryck de Rubercy, aux éditions Klincksieck, et Stéphanie de Courtois, Jean-Michel Sainsard et Denis Mirallié, « Les jardins et le projet à l'épreuve du changement climatique », dans Michael Rohde (dir.), *Historische Gärten im Klimawandel*, Leipzig, Berlin, 2014, p. 57-59.  Photo DR



Michel Desvigne

Architecte paysagiste de renommée internationale, Michel Desvigne développe ses projets dans plus de 25 pays, où il aide à voir les paysages, à comprendre les mécanismes qui leur donnent forme, à agir sur ces mécanismes pour les transformer et leur donner du sens.

Michel Desvigne perpétue un savoir-faire caractéristique de la profession de paysagiste en France, démarche notamment portée par l'ENSP (École Nationale Supérieure de Paysage) à Versailles, où il suit l'enseignement de Michel Corajoud.

Enseignant à Harvard, réalisant de nombreux projets aux États-Unis, Michel Desvigne joue un rôle original de « passeur » entre les cultures urbaines européennes et nord-américaines.

Depuis 1998, il enseigne régulièrement à la Harvard Graduate School of Design (Boston, MA, US), ainsi que dans plusieurs universités d'architecture à travers le monde : ENSP (Versailles, France), EPFL (Lausanne, Suisse), UCL (Louvain, Belgique), AA School of Architecture (Londres, UK), Accademia di architettura (Mendrisio, Suisse).

Depuis 2008, il préside le conseil d'administration de l'ENSP, il est également membre de la commission nationale française pour l'UNESCO depuis 2013.

Michel Desvigne obtient en 2011 le Grand Prix de l'Urbanisme pour sa constante contribution à la réflexion sur la ville et le territoire. On citera également : le Prix Européen de l'Aménagement de l'Espace Public Urbain 2014, pour la requalification du Vieux-Port de Marseille, et l'AIA Honor Award 2019 pour le Detroit East Riverfront Framework Plan (US). >



Dans les projets de grands territoires, le paysagiste est sans doute le mieux préparé pour agir dans la longue durée. Sa connaissance des rythmes naturels aide à comprendre comment la ville et le territoire se transforment en permanence, à la manière d'un organisme vivant. Encadrer, orienter sa transformation exclut de la concevoir comme un objet fini. Sa compétence, efficace car concrète, s'attache à une maîtrise physique des nombreux mécanismes en jeu. Elle repose surtout sur une expérience des grandes échelles spatiales et temporelles.

Michel Desvigne a été fait chevalier des Arts et des lettres en 2003.  Photo Vincent Mercier



Nathalie de Harlez de Deulin

Nathalie de Harlez est historienne des jardins, docteur avec thèse en Histoire, Art et Archéologie. Elle a réalisé un DESS en Sciences du livre et sciences de la documentation et un DEA en Jardins historiques, Patrimoine et Paysage à l'École nationale d'architecture de Versailles (1998). Sa thèse de doctorat consacrée à *L'art des jardins dans les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège (1761-1827)* a été couronnée par le Prix histoire et critique de l'Académie royale de Belgique.

Entre 1992 et 2003, le département du patrimoine du Ministère de la Région wallonne l'a chargée de diriger l'*Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie* publié en 9 volumes. Une synthèse transversale de cet inventaire a reçu le Beervelde Award du meilleur ouvrage sur l'art des jardins édité en Belgique francophone.

Depuis 2000, elle coordonne des études pluridisciplinaires préalables à la restauration de jardins historiques, en Belgique et à l'étranger.

Ses publications comptent également des études sur *Les ouvrages hydrauliques de Wallonie* (1997), Prix du meilleur ouvrage à l'usage de l'Enseignement et de l'Éducation permanente mettant en valeur le patrimoine de la Communauté Française 1998, et *Les Décors intérieurs exceptionnels en Wallonie*.

Depuis 15 ans, elle enseigne l'histoire de l'art des jardins, la conservation-restauration des jardins historiques ainsi que l'histoire et l'étude des paysages, et encadre des travaux de fin d'études touchant la conservation et la valorisation de sites historiques et paysages culturels à forte valeur patrimoniale. Elle est membre de plusieurs comités scientifiques internationaux pour les paysages culturels de l'ICOMOS, l'Institut européen des Jardins et Paysage (Bénouville, France) et la bibliothèque René Pechère (Fondation CIVA, Bruxelles), membre spécialiste de la Commission royale des Monuments Sites et Fouilles de la Région wallonne, de la société des bibliophiles liégeois, et membre du jury du Prix Littéraire francophone René Pechère pour l'art des jardins et du paysage.  Photo DR



Astrid de La Forest, membre de l'Académie des beaux-arts

Née à Paris, Astrid de La Forest se destine très tôt aux arts plastiques. À 17 ans, elle entre à l'école Penninghen. Elle intègre, ensuite, l'équipe de décor du théâtre des Amandiers de Nanterre sous la direction de Richard Peduzzi et de Patrice Chéreau. Elle réalise pour ce dernier l'affiche de *Ivanov* de Tchekhov, son premier monotype.

Elle collabore comme illustratrice dans de nombreux médias et son talent de portraitiste la conduit à devenir dessinatrice judiciaire pour la télévision dans les procès politiques et d'assises qu'elle suivra pendant 10 ans. Une exposition itinérante de la Bibliothèque Publique d'information de Beaubourg *Traits de Justice* a retracé cette expérience en 2010. Parallèlement, elle poursuit l'apprentissage et >



le perfectionnement des techniques de l'estampe auprès d'Yvonne Alexieff à l'atelier de l'Association pour le développement de l'association culturelle. Dans les années 90, Astrid de La Forest se consacre d'abord à la peinture puis à la gravure à partir de 1995. Elle a travaillé dans les ateliers Lacourrière-Frélaud, René Tazé, et enfin Raymond Meyer avec qui elle a développé ses techniques particulières lui permettant de réaliser de grands formats, tant en gravure qu'en monotype. Elle a parfait sa technique dans de nombreuses résidences d'artistes au Maroc, en Tasmanie, au Japon, en Irlande et a récemment été invitée à la Villa Médicis.

Astrid de La Forest utilise plusieurs techniques de gravure – eau forte, aquatinte, pointe sèche et carborundum –, soit seules, soit associées, sur des séries limitées ou en monotype. Ses sujets sont essentiellement pris dans la nature, avec quelques incursions dans le monde animal et les portraits. Elle a notamment exposé en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique et à Paris et est représentée par les galeries La Forest Divonne et Documents 15.

Astrid de La Forest a enseigné quatre ans au sein de l'équipe d'arts plastiques de l'ENSA de Paris-Belleville. En 2016, elle a été accueillie à la société des Peintres graveurs et a été élue membre de la section de Gravure de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France.

Son catalogue raisonné « *Gravures, Lithographies, Monotypes (2004-2016)* », est co-édité par les Éditions des Cendres et la Galerie Documents 15.

Présidente de l'Académie des beaux-arts en 2022, Astrid de La Forest est membre du collège de l'Institut au sein du Conseil d'administration de la Fondation Signature - Institut de France.

Photo Juliette Agnel



Natalia Logvinova Smalto, *fondatrice, Présidente du jury*

Née à Belgorod (Russie), Natalia Logvinova Smalto a découvert la France à 16 ans, lors d'un séjour scolaire. L'étude et la recherche constituent le fil rouge de son parcours.

Fille du recteur de l'Université de Kharkov en Ukraine, elle conjugue de brillantes études à la pratique du piano, du chant et du sport. Elle est titulaire d'un doctorat en Psychologie clinique de l'Université de Kharkov (1998), portant sur les symptômes du stress post traumatique, notamment les troubles de l'attention chez les liquidateurs du site de Tchernobyl. Elle conjugue très tôt études et travail. En charge des ressources humaines dans une grande société, elle enrichit ses connaissances en psychologie. Un séjour en France sera décisif, elle en apprend la langue et décide d'y poursuivre son parcours universitaire, tout en gardant des liens professionnels en Russie. Au terme de trois années, elle obtient un doctorat en Psychologie à l'Université René Descartes, et soutient, en 2004, sa thèse, « Approche psychopathologique du chômage en Ukraine », première étude portant sur cette thématique. À cette époque, elle rencontre le célèbre styliste Francesco Smalto, dont elle deviendra l'épouse, la France devient alors son deuxième pays.

Poursuivant son activité universitaire, elle enseigne en Master à l'Université Paris V, entreprend à Paris VIII un projet de collaboration avec l'Université de Saint-Petersbourg, la délicate traduction de manuels de psychologie. Elle participe à de nombreuses conférences et congrès en Russie, en Chine, au Japon, en Allemagne, en Belgique et en France, publie plus de 45 travaux à l'international, dont notamment *Approche psychopathologique du chômage en Ukraine* (éd. ANRT), et *Ukraine, chômage, stress. L'influence sur l'individu et ses spécificités* (éditions de l'Académie Nationale d'Ukraine). En 2008, elle crée l'agence ESE (Enseignement Supérieur à l'Étranger) pour accompagner les étudiants dans leur parcours à l'étranger. >



Polyglotte, Natalia Logvinova Smalto est citoyenne du monde. Elle a choisi la France pour une nouvelle entreprise, poursuivant – à travers le projet de la Fondation Signature – le désir d’accompagner les jeunes, cette fois dans l’expression de leurs talents artistiques.  *Photo Pierre Morel*



Alain Charles Perrot, *membre de l'Académie des beaux-arts*

Alain Charles Perrot est Architecte en chef des monuments historiques. Nommé au début de sa carrière dans les départements d’Ille et Vilaine et des Côtes d’Armor, il y restaure de nombreux monuments, dont, notamment, une grande partie des remparts de Saint Malo.

De 1992 à 1996, il est élu président de la Compagnie des Architectes en Chef ; nommé dans le même temps à Paris dans les premier et deuxième arrondissements, il met en place le cahier des charges de la restauration de la place Vendôme et lance la restauration des arènes d’Arles. En 1994, il participe activement aux actions de sauvetage du Parlement de Bretagne, puis conçoit et réalise la restauration du monument. En 1995, il est nommé architecte de l’Opéra Garnier où il mènera pendant plus de 10 ans les travaux de restauration des façades, du grand foyer et des zones d’accueil du public. Il conduira également à Paris plusieurs chantiers de restauration d’édifices culturels et religieux célèbres, dont le théâtre de l’Odéon, la Sainte-Chapelle, l’église Saint-Roch, l’église Saint-Eustache, l’Oratoire du Louvre...

Alain Charles Perrot a également restauré les immeubles du Palais-Royal, du ministère de la Culture, du Conseil d’État, du Conseil constitutionnel, de la Comédie Française ainsi que ceux de la Banque de France. À partir de 1997, l’architecte conduit les travaux de restauration du Grand Palais. Nommé Inspecteur général des Monuments historiques, il sera appelé à suivre les restaurations de « grands domaines » – Château de Versailles, Château de Chantilly, Fontainebleau, Champs-sur-Marne...

Alain Charles Perrot a également participé à des réalisations et concours internationaux (concours d’urbanisation en mer de la Principauté de Monaco, transformation du couvent des Jacobins de Rennes en centre de congrès, etc.).

En 2010, il crée avec Florent Richard la société Perrot-Richard qui collabore à de nombreux projets architecturaux en France et à l’étranger, notamment la réhabilitation de la piscine Molitor à Paris (avec Jacques Rougerie et Alain Derbesse), la restauration et la rénovation de l’Hôtel Lutetia à Paris, les travaux sur les zones classées de l’Hôtel Ritz, place Vendôme à Paris, la restauration et l’extension du stade Al Chaab à Bagdad...

Alain Charles Perrot est membre de la section d’Architecture de l’Académie des beaux-arts, et membre du collège de l’Institut au sein du Conseil d’administration de la Fondation Signature - Institut de France.  *Photo Juliette Agnel*



Michèle Quentin

Michèle Quentin est née en 1957, en Normandie, non loin du célèbre Bois des Moutiers. À l’époque, les jardins ouverts à la visite étaient moins nombreux qu’aujourd’hui - le Bois des Moutiers n’ouvre ses portes qu’en 1970 - et la jeune adolescente ne se rend alors pas compte de la chance qu’elle a de se promener régulièrement dans un site considéré comme un des plus beaux jardins de France.

Après des études secondaires et un diplôme de kinésithérapeute et d’ostéopathe, sa vie familiale l’amène à Paris. Passionnée de jardins, elle intègre en 1991 l’Association des Parcs Botaniques de France - APBF, elle y travaille avec d’autres bénévoles, dendrologues et botanistes réputés. C’est Philippe Gérard, propriétaire du Parc botanique de la Fosse, qui lui donnera ses plus beaux enseignements. >



En parallèle, elle accroît ses connaissances botaniques et, aujourd'hui administratrice de l'APBF, elle s'intéresse à l'enrichissement du patrimoine végétal français dans les parcs et arboretums.

En 1994, Michèle Quentin devient déléguée de l'Association des Parcs et Jardins en région Centre-Val de Loire - APJRC. Une association qui a pour objet la défense, la protection, l'amélioration, la mise en valeur et l'animation culturelle des parcs et jardins historiques, botaniques et paysagers de la région Centre-Val de Loire, considérée comme une terre de prédilection pour les jardins. Dans ce cadre et en lien permanent avec les propriétaires et gestionnaires de parcs et jardins publics et privés, l'association conduit une mission d'inventaire des jardins, publie des bulletins et propose des journées techniques, avec une équipe d'experts, sur la valorisation et les problématiques actuelles liées aux jardins.

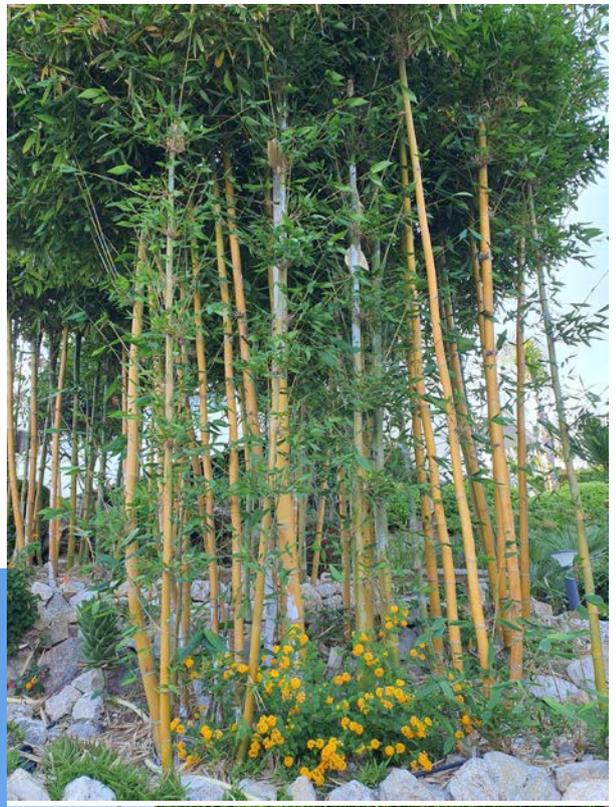
En tant qu'historienne des jardins, diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, master « Jardins historiques, patrimoine et paysage », elle mène des actions de sensibilisation à la connaissance et à la gestion du patrimoine auprès des adhérents de l'APJRC et des étudiants en horticulture.

En 2017, elle est nommée membre de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture, siégeant à la 7^e section parcs et jardins.

En 2018, elle est nommée au jury du concours 'Un des Meilleurs Ouvriers de France' et œuvre pour un nouveau référentiel incluant une maîtrise du travail du jardinier avec un souci permanent de la qualité esthétique de son travail et de son intégration dans son environnement naturel et/ou architectural, écologique et géologique.  Photo DR



Photos : jardin de Madame Natalia Logvinova Smalto, fondatrice, inspiré par le jardin japonais.



“ La beauté est partout dans la nature... la moindre petite fleur, les reflets harmonieux de la lumière à la surface de l'eau, la force tranquille des arbres majestueux, tout rayonne de la beauté naturelle du monde... ”

NATALIA LOGVINOVA SMALTO



Prix de l'Art du Jardin 2022

LES DÉLIBÉRATIONS DU JURY

Pour cette troisième édition, de nombreux dossiers ont été soumis qui témoignent de la passion des propriétaires et jardiniers des jardins labellisés Jardin remarquable, de la diversité de leurs approches, de la finesse d'adaptation au site, à son histoire, son climat. Les jardins candidats font preuve d'une grande envie de partager et transmettre leur histoire et leur processus de création.

Comme l'an passé, le choix a été bien sûr difficile, tant les candidatures étaient nombreuses et les dossiers présentés divers et séduisants. Que de poésie émanait des différents sites, que de sens artistique et de talents créatifs ils recelaient chacun ! À côté de critères fondés sur l'exceptionnel apport du jardin à la connaissance de l'art du jardin, le jury a été attentif à la destination de la dotation du Prix. Les jardins sélectionnés en 2022 sont ceux du château de Losse sur la Vézère (24), du jardin du Bois Marquis, à Vernioz (38) dans la Vallée du Rhône, et des jardins du château de la Ballue, à Bazouges-la-Pérouse (35) en Bretagne. 

« Grâce à l'implication indéfectible de son créateur et à la « patine du temps », le Bois Marquis est devenu un splendide parc où arbres et arbustes, leurs feuillages et leurs écorces offrent aux visiteurs, à chaque saison, des scènes d'une grande sensibilité. »

MARIE-HÉLÈNE BENETIÈRE

Les Jardins de la Ballue : J'ai été impressionnée par l'énorme travail de rénovation mené depuis l'acquisition du domaine en 2005 pour (re)créer une composition à la fois monumentale et ambitieuse dans ses formes, à travers une parfaite maîtrise de l'art topiaire, et dans ses intentions artistiques et paysagères, rendant compte d'un véritable talent jardinier confinant à l'excellence.

NATHALIE DE HARLEZ DE DEULIN



Les jardins sélectionnés en 2022 :

À droite : le jardin du Bois Marquis, à Vernioz (38) dans la Vallée du Rhône.

Ci-dessus : les jardins du château de la Ballue, à Bazouges-la-Pérouse (35) en Bretagne.





Prix de l'Art du Jardin 2022



LE LAURÉAT

« Les jardins de Losse révèlent la passion de la conception, l'inscription dans le territoire et l'harmonie entre les bâtiments et le jardin, la magie du lieu témoignant de la dynamique longue d'une conception à l'écoute du geste jardinier et du rythme du jardin. »

STÉPHANIE DE COURTOIS

« Au-delà de la beauté simple des formes jardinées et de l'harmonie de l'ensemble formé par le complexe bâti et les différents espaces plantés, on est aussi frappé par l'attachement au lieu du couple de propriétaires qui œuvre depuis 30 ans à sa valorisation. »

NATHALIE DE HARLEZ

DE DEULIN

Le Prix de l'Art du Jardin 2022 a été décerné au Château de Losse à Thonac, en Dordogne (24), en région Nouvelle-Aquitaine.

Les jardins du château de Losse, ancienne propriété de l'empereur d'Annam au XX^e siècle, remportent la troisième édition du Prix. Créés par Jean II de Losse, venu des Flandres s'établir sur les bords de la Vézère après avoir servi les rois de France, de François 1^{er} à Henri IV, les jardins, à la française et à l'italienne, témoignent de l'humanisme en partage dans toute l'Europe d'un grand seigneur lettré originaire des marges du royaume de France.

D'un grand classicisme et en même temps emprunt d'une atmosphère bohème et romantique, les jardins ravissent le regard par leur sublime cascade de roses et de buis, leurs lavandes taillées en chou, les topiaires d'essences diverses arrosées par un petit canal, le dédale de la bambouseraie, le passage ombragé et parfumé de la tonnelle.

Tout se conjugue pour combler la vue, l'ouïe et l'odorat du promeneur émerveillé.



*En haut, les jardins, le château de Losse et, à gauche, l'allée de charmilles.
Photos DR*



Prix de l'Art du Jardin 2022



« Comme chaque année, la qualité des jardins proposés au Prix donné par la Fondation Signature a rendu difficile les délibérations du Jury. Cependant, la qualité des jardins du Château de Losse s'est imposée à l'issue des débats. Pour ma part, j'ai été particulièrement séduit par la charmille établie au-delà des douves du Château. Les allées de charmes jouant avec les bordures de buis, les hibiscus et les spirées ponctuées de cistus corbariensis m'ont enthousiasmé par le contraste offert entre la rigueur de la charmille et des buis et le foisonnement des autres plantes.

Enfin, le projet d'utiliser le prix de l'Art du Jardin pour créer une nouvelle chute d'eau en cascade donnait une envie supplémentaire d'attribuer notre prix à l'embellissement de ce lieu déjà si rempli de beauté... »

ALAIN CHARLES PERROT

« Les jardins du château de Losse dans le Périgord ont été recréés à la fin du XX^e siècle, en évocation de ceux du XVII^e siècle. Les propriétaires, avec une grande sensibilité, ont su préserver avec élégance et finesse l'esprit du lieu et ont conçu de délicates chambres de verdure. »

MICHÈLE QUENTIN

« L'attribution du Prix de l'Art du Jardin de la Fondation Signature m'a surprise et émue. Certes nous entreprenons tous dans la vie des « chantiers », nous nous efforçons de les mener à bien et de les partager.

Le fait qu'il soit apprécié est un grand encouragement. Je vous en suis reconnaissante. La valeur de ce prix sera consacré à la recherche et à la restauration du « bain des nymphes » et de son environnement. »

JACQUELINE VAN DER SCHUEREN, Château de Losse



Vues de la tonnelle et des jardins du château, et, à droite, de la terrasse qui surplombe la Vézère.

Photos DR





**FONDATION
SIGNATURE**
INSTITUT DE FRANCE



Un événement
organisé dans le cadre
de la présidence
française du Conseil de
l'Union européenne



PRIX DE L'ART DU JARDIN 2022
FONDATION SIGNATURE - INSTITUT DE FRANCE
MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le Jardin du château de Losse, à Thonac (24), lauréat du Prix de l'Art du Jardin de la Fondation Signature - Ministère de la Culture 2022.

Pour sa troisième édition, le Prix de l'Art du Jardin 2022 de la Fondation Signature - Institut de France, en partenariat avec le ministère de la Culture, est attribué au château de Losse, en Dordogne. Cet événement est organisé dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne.

Les jardins du château de Losse, ancienne propriété de l'empereur d'Annam au XX^e siècle, remportent la troisième édition du Prix. Créés par Jean II de Losse, venu des Flandres s'établir sur les bords de la Vézère après avoir servi les rois de France, de François 1^{er} à Henri IV, les jardins, à la française et à l'italienne, témoignent de l'humanisme en partage dans toute l'Europe d'un grand seigneur lettré originaire des marges du royaume de France.

D'un grand classicisme et en même temps emprunt d'une atmosphère bohème et romantique, les jardins ravissent le regard par leur sublime cascade de roses et de buis, leurs lavandes taillées en chou, les topiaires d'essences diverses arrosées par un petit canal, le dédale de la bambouseraie, le passage ombragé et parfumé de la tonnelle.

Tout se conjugue pour combler la vue, l'ouïe et l'odorat du promeneur émerveillé.

Alain Charles Perrot, membre du Jury : « Comme chaque année, la qualité des jardins proposés au Prix donné par la Fondation Signature a rendu difficile les délibérations du Jury. Cependant, la qualité des jardins du château de Losse s'est imposée à l'issue des débats. Pour ma part, j'ai été particulièrement séduit par la charmille établie au-delà des douves du Château. Les allées de charmes jouant avec les bordures de buis, les hibiscus et les spirées >



En haut, les jardins et le château de Losse et, à gauche, la tonnelle.
Photos DR

Correspondance :

57, bld du Commandant Charcot
92200 Neuilly-sur-Seine

Siège :

23, quai de Conti - 75006 Paris

+33 (0)7 78 19 51 10

contact@fondation-signature.org

fondation-signature.org

Instagram

LinkedIn

Twitter

Chaîne Youtube



**FONDATION
SIGNATURE**
INSTITUT DE FRANCE



Un événement
organisé dans le cadre
de la présidence
française du Conseil de
l'Union européenne

Correspondance :
57, bld du Commandant Charcot
92200 Neuilly-sur-Seine

Siège :
23, quai de Conti - 75006 Paris
+33 (0)7 78 19 51 10
contact@fondation-signature.org

fondation-signature.org

Instagram

LinkedIn

Twitter

Chaîne Youtube

ponctuées de cistus corbariensis m'ont enthousiasmé par le contraste offert entre la rigueur de la charmille et des buis et le foisonnement des autres plantes.

Enfin, le projet d'utiliser le prix de l'Art du Jardin pour créer une nouvelle chute d'eau en cascade donnait une envie supplémentaire d'attribuer notre prix à l'embellissement de ce lieu déjà si rempli de beauté... »

Le jury était composé de Marie-Hélène Bénetière, Nicolas Chaudun, Stéphanie de Courtois, Michel Desvignes, Nathalie de Harlez, Astrid de La Forest, membre de l'Académie des beaux-arts, Natalia Logvinova Smalto, Alain Charles Perrot, membre de l'Académie des beaux-arts, et Michèle Quentin.

« Au-delà de la beauté simple des formes jardinées et de l'harmonie de l'ensemble formé par le complexe bâti et les différents espaces plantés, on est aussi frappé par l'attachement au lieu du couple de propriétaires qui œuvre depuis 30 ans à sa valorisation.

NATHALIE DE HARLEZ DE DEULIN

« L'attribution du Prix de l'Art du Jardin de la Fondation Signature m'a surprise et émue. Certes nous entreprenons tous dans la vie des « chantiers », nous nous efforçons de les mener à bien et de les partager.

Le fait qu'il soit apprécié est un grand encouragement. Je vous en suis reconnaissante.

La valeur de ce prix sera consacré à la recherche et à la restauration du « bain des nymphes » et de son environnement. »

JACQUELINE VAN DER SCHUEREN,
Château de Losse



*Vues des jardins du
château de Losse et
de la terrasse qui
surplombe la Vézère.
Photos DR*